



Confédération syndicale internationale

4^e CONGRÈS MONDIAL

Copenhague, Danemark, du 2 au 7 décembre 2018

Résolution d'urgence sur les droits du travail et la solidarité avec les syndicats indépendants du Kazakhstan

Compte tenu de la vague accrue de répression contre les militants des syndicats indépendants du Kazakhstan, comme le démontrent l'adoption de mesures législatives limitant les activités des syndicats; l'ingérence des organes de l'État dans les activités syndicales internes; les mesures de représailles administratives et pénales; ainsi que la violence physique à l'encontre des dirigeants de syndicats indépendants, qui s'est poursuivie depuis que des travailleurs de l'industrie du pétrole et du gaz ont été abattus lors d'une grève pacifique à Zhanaozen en décembre 2011, le Congrès de la CSI demande au président et au gouvernement de la République du Kazakhstan de:

- mettre immédiatement fin aux mesures de représailles et abandonner toutes les charges pesant sur les dirigeants de la Confédération des syndicats indépendants, notamment Larisa Kharkova, Erlan Baltabai, Amin Eleusinov et Nurbek Kushakbaev;
- assurer la sécurité physique de Dmitri Sinjavsky, qui a récemment été victime d'une agression, et mener une enquête sur ce crime odieux afin d'identifier et de punir les auteurs; et
- examiner les dossiers et supprimer les casiers judiciaires de Rosa Tuletaeva et de Maksat Dosmagambetov (à titre posthume) et d'autres militants ayant participé à la grève pacifique à Zhanaozen en 2011, et enquêter de manière approfondie sur les plaintes portant sur les cas de torture de militants et punir toute personne qui, livrée à des actes de torture, a ordonné d'utiliser des armes ou a participé à la fusillade perpétrée contre des citoyens pacifiques;

Le Congrès de la CSI exprime sa solidarité aux militants du mouvement des travailleurs indépendants du Kazakhstan et exhorte ses organisations affiliées à s'engager activement dans la campagne pour les soutenir.

La solidarité est notre pouvoir!
